



CONSEIL GÉNÉRAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

1 6 3 2

Saint-Pierre, le 17 SEP. 2007

Madame Annick GIRARDIN
Députée de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

SAINT-PIERRE

Madame le Député,

Le mercredi 19 septembre prochain, la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale va étudier le rapport Voisin sur le projet de loi de ratification de l'accord franco-canadien sur l'exploitation des gisements transfrontaliers signé à Paris le 17 mai 2005.

Etant donné l'importance que représente cet accord dans le cadre d'une exploitation potentielle à proximité (ou à l'intérieur) des eaux françaises de l'Archipel, je vous saurais gré de me tenir informé de l'évolution de ce dossier.

Veillez agréer, Madame le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Stéphane ARTANO